

## **Solidarité internationale avec le *Frente de Mujeres defensoras de la Pachamama* suite à l'attaque de la part des forces publiques**



**2 novembre 2015** - Nous, les organisations signataires, dénonçons et condamnons les agressions du 20 octobre 2015, dont ont été victimes plusieurs femmes membres du *Frente de Mujeres defensoras de la Pachamama*, alors qu'elles manifestaient de façon pacifique contre le projet minier Rio Blanco, dans le cadre de la visite du président Rafael Correa dans la communauté rurale de Molleturo, à Cuenca, en Équateur.

Le président était de passage afin d'inaugurer la construction d'un centre de santé faisant partie du programme «Équateur stratégique». Durant cet évènement, il a souligné que la construction s'était réalisée grâce aux redevances du projet minier de l'entreprise chinoise Junefield et en a profité pour réitérer son soutien aux activités de l'entreprise dans la région.

Selon ce que nous ont rapporté les femmes défenseuses de la Pachamama, les agressions physiques et verbales ont eu lieu au moment de l'arrivée du président Correa au parc central de Molleturo. Elles ont alors déployé une bannière de toile portant la consigne « Minière responsable, conte misérable » et c'est à ce moment là que des membres des forces et de sécurité publiques se sont lancées sur elles pour leur enlever la bannière. Les femmes ont refusé de la leur remettre, au nom de l'exercice de leur droit à la résistance, à la liberté d'expression, d'opinion, de réunion et de manifestation.

Les femmes mentionnent que plusieurs policiers les ont bousculé violemment, en les trainant, en les frappant et en les insultant. Plusieurs femmes du troisième âge ainsi que des enfants étaient présents au sein de ce groupe. Les policiers ont entouré le groupe de femmes et les ont brutalisé jusqu'à leur arracher la bannière ainsi qu'une autre pancarte portant le nom de leur organisme.

Les femmes dénoncent le fait que le personnel de sécurité publique ait exigé de la part de la police que les femmes soient détenues, menaçant directement certaines d'entre elles : « *On vous a déjà identifiées, attendez de voir ce qui va se passer* ». Les femmes ont été encerclées, à l'extérieur du parc, et détenues pendant plus de deux heures, jusqu'à la fin de l'inauguration.

Parmi les personnes agressées se trouvaient également des membres de la *Coordinadora por la defensa de Molleturo* et de la *Coordinadora por la Vida y la Soberanía*. Dans le communiqué publié par le *Frente de Mujeres defensoras de la Pachamama*, on dénonce l'agression dont a été victime Fernando Mejía, de la *Coordinadora por la Vida y la Soberanía*, qui a reçu des coups de poing au visage et des coups de pieds au corps de la part des policiers et des agents de sécurité publique.

Les signataires de cette déclaration lançons une alerte à la communauté internationale concernant ces incidents. Les femmes du *Frente de mujeres defensoras de la Pachamama* craignent d'être criminalisées, elles sont très conscientes de la stigmatisation, de la persécution, de la criminalisation, de la judiciarisation et d'autres formes de violations à leurs droits auxquelles elles ont dû faire face depuis leur participation à une grève, en 2005. De plus, nous sommes au courant de la répression et de la criminalisation de la résistance des communautés face aux projets extractifs en Équateur, allant même jusqu'à l'incarcération des opposants sous des accusations de « sabotage », « terrorisme », « rébellion ». (Voir le rapport de 2012 d'Amnistie internationale « *Para que nadie reclame mas* », basé sur une recherche, réalisée en Équateur, sur l'utilisation de la détention, de la privation de liberté et d'accusation infondées contre des manifestants des communautés autochtones et paysannes entre 2009 et 2011).

Nous nous solidarisons avec le *Frente de Mujeres defensoras de la Pachamama*, avec sa vision et ses actions en défense de la Terre Mère.

Nous exhortons le gouvernement équatorien à:

- Promouvoir, protéger et respecter le droit à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association tels que reconnus par les instruments internationaux et régionaux des droits humains, même dans le cadre d'activités de protestation contre des politiques, des lois ou des agissements du gouvernement.
- Cesser d'utiliser le système judiciaire afin de saboter la capacité des communautés à exercer leur droit à la liberté de réunion et d'association.
- Garantir la non-utilisation de dispositions pénales – comme celles relatives au terrorisme, au sabotage et à l'obstruction de voies – afin de punir l'exercice légitime et pacifique des droits humains.
- Garantir qu'autant les forces de sécurité qui participent aux interventions policières que les membres du pouvoir judiciaire soient conscients que l'utilisation de la protestation est une manière légitime d'exercer les droits humains.

**Comité pour les droits humains en Amérique Latine (CDHAL) Montréal, Canada**

**Alliance international des femmes, Alianza internacional de mujeres- International Women's Alliance (IWA)**

**Bíos Iguana A.C., Colima, Mexique.**

**Femmes de diverses origines/Women of Diverse Origins (FDO-WDO) Montréal, Canada**

**Mining Injustice Solidarity Network - Toronto**

**Mining Watch Canada**

**Movimiento Mesoamericano contra el Modelo extractivo Minero- M4, Mexique.**

**Red Mexicana de Afectados por la Minería-REMA**

**Coalition québécoise sur les impacts socio-environnementaux des transnationales en Amérique latine**

**L'Entraide Missionnaire**

**Unión Latinoamericana de Mujeres ULAM**

**FIAN International – FIAN Ecuador**

**Asociadas por lo Justo JASS**

**Iniciativa Mesoamericana de Mujeres Defensoras IM-Defensoras**

**Red Nacional de Derechos Humanos de México y de Honduras**

**Iniciativa Nicaragüense de Defensoras de Derechos Humanos**

**Consorcio por el Diálogo Parlamentario y la Equidad de Oaxaca. México**

**Asociación para los Derechos de las Mujeres y el Desarrollo AWID**

C.c

Commission interaméricaine des droits humains

Rapporteur des Nations-Unies sur les défenseurs et défenseures de droits humains

Rapporteur des Nations-Unies sur le droit à l'alimentation

Service européen pour l'action extérieure

Sous-commission des droits humains du Parlement européen

